www.Solexclub63.fr



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Solex club du 19 février 2022

L'Assemblée générale du Solex club 63 s'est tenue le samedi 19 février 2022 à 10h salle Morge de La Moutade dans le respect des consignes sanitaires et après envoi de l'invitation à tous les adhérents.

Décompte des présents :

22 membres étaient présents et 11 avaient donné pouvoir, sur 40 adhérents a jour de leur cotisation.

Le quorum étant statutairement fixé au tiers des adhérents a jour de leur cotisation soit 14, l'assemblée a pu se dérouler.

Le Maire de Chambaron sur Morge, Philippe Gaillard, et l'adjointe aux associations Eliane Giral étaient également présents.

Introduction:

L'AG a commencé à 10h25 après émargement et mise à jour des cartes de membres.

Une photo de groupe a été prise par le correspondant de La Montagne.

Un hommage a été rendu à Jean-François Vazeille, membre du club décédé le matin même, qui nous avait chaleureusement reçus lors de la sortie annuelle de 2019.

L'ordre du jour a été le suivant :

1) Rapport moral

Le président, Benoît Chenut a présenté son rapport moral dans lequel il a rappelé les valeurs du club. Il a remercié les membres du bureau et du CA pour leur implication ainsi que le Maire, Philippe Gaillard, pour son soutien et l'aide qu'il apporte au Solex club.

2) Rapport d'activité 2021 :

La secrétaire, Sylvie Raynaud, a présenté les activités et réunions de travail qui se sont déroulées pendant l'année 2021.

Solex club du Puy de Dôme - 5 place de l'Eglise - La Moutade - 63200 Chambaron sur Morge

Aucune question posée. Rapport adopté à l'unanimité.

3) Rapport financier

Le trésorier, Joël Baraduc a détaillé, power point à l'appui, le rapport financier de l'année 2021.

Recettes: 3213.50€

Dépenses : 7479,17€ soit un solde négatif de 4255.67€ sur cet exercice

Nous avions en début d'exercice un solde positif de 5030.94€ On constate un solde positif de 765,27€ au 31 décembre 2021.

Les dépenses ont principalement concerné l'installation, l'achat et la livraison du conteneur.

Une question a été posée sur les recettes diverses.

Les 2 contrôleurs aux comptes ont examiné et validé les écritures de l'exercice 2021. Ils ont constaté la bonne gestion du club.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

4) Rapport d'orientation :

Le président a exposé les activités prévues pour 2022.

- 5 mars : aménagement de la zone ludique de Lachamp à La Moutade avec plantation d'arbustes.
- 12 mars : repas concert avec John Brassett à La Moutade.
- Printemps : première rando solex de l'année.
- 26 Mai : participation à la fête de la noix de St Myon.
- 30 et 31 juillet : brocante à La Moutade.
- 4 septembre : forum des associations.
- 25 septembre : grande randonnée annuelle.
- Permanences à l'atelier mécanique : 1 samedi matin/mois à définir.

5) **Budget prévisionnel** :

- réalisé sur une base de 50 adhérents.
- Les autres cotisations devraient suivre ce qui est plutôt encourageant.
- Subventions annoncées : 460€ donnés par la mairie et 150€ demandés à la DALD.
- La cotisation pour 2023 sera maintenue à 25€.
- Pour le repas-concert du 12 mars, la mairie prêtera gracieusement la salle. On espère une centaine de réservations pour pouvoir rentrer dans nos frais et même faire un peu de bénéfices.

6) Elections au CA:

Benoît Chenut, sortant cette année a été réélu à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.

Après présentation des membres du Conseil d'Administration, 3 places restent vacantes. 2 candidats, passionnés de vieux moteurs et de Solex deviennent alors candidats.

C'est ainsi que Jean-Jacques Belgy et Hugo Hevin ont été élus à l'unanimité.

Un conseil d'administration aura lieu très prochainement pour élire le bureau.

7) **Questions diverses**:

- Comment bénéficier de remises intéressantes sur les sites marchands ? Le plus simple, c'est que le Solex club s'inscrive sur ces sites et que les membres bénéficient de remises en justifiant de leur adhésion au club.
- Comment utiliser l'atelier mécanique ?

L'atelier est à présent opérationnel : il y a un établi, un étau, de l'outillage, des casiers de rangement et des pièces détachées en partie donnés par Robert Vedel.

Benoît Chenut, Robert Vedel et Michel Scotto détiennent chacun une clé du local.

Il faut rapidement isoler le local pour plus de confort et de sécurité.

Concernant l'assurance du local : la souscription a été faite auprès de la Maif pour le local (à hauteur de 5000€) et ce qu'il contient (à hauteur de 15000€)

Un membre propose de délivrer des bons de dépôt pour les Solex laissés dans le local.

Un autre membre propose comme permanence le 2^{ème} samedi matin du mois, veille du marché chez Baxter. Ces deux idées ont été retenues.

Quoiqu'il en soit, il faut établir un règlement sur l'utilisation de l'atelier pour acter tout ça.

- Petites annonces:

Le Solex club possède 4 solex : 2 sont en bon état et peuvent être utilisés lors des randos sous forme de prêt ou de solex de secours en cas de panne. 1 autre a été démonté en pièces détachées et le 4ème est un 1700 (pièce rare) qui ne demande qu'à être restauré.

Henri Lachassine vend un Solex 5000 blanc en assez bon état : 500€.

8) Conclusion du Maire

Philippe Gaillard a souligné les valeurs du club qui en font une association où il est toujours sympathique de se retrouver.

Elle bénéficie des mêmes dotations et avantages que les autres associations de la commune.

Les associations installées sur la zone ludique de Lachamp – dont fait partie le Solex club - sont invitées à une matinée citoyenne le 5 mars prochain afin de planter des arbustes et délimiter la zone.

L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 11h50 et un apéritif convivial a été partagé entre les membres présents.

Président du club

Benoit Chenut

La secrétaire

Sylvie Raynaud